

Kigali, le 14 JUL 1989

252 / 8 / 89

07 AOUT 1989

NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RWANDA

Ref. Let. 1006/BC.1001
 du 07 déc. 1978.

Vu et approuvé par le
Comptable de
Préf. Kigali
Bendantunguba
Protas
0024

- Nom
 - Prénom
 - Code

Paiement par Comptable
 No. *0024* autorisé
 Kigali, le 10 AOUT 1989
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après à titre d'indemnité de restaurant, le montant indiqué en regard de chacun pour une mission à l'intérieur du pays, suivant les ordres de mission en annexe.

<u>NOM & PRENOM</u>	<u>JOURS</u>	<u>TAUX</u>	<u>MONTANT</u>
HABIMANA Célestin	5	625	3.125

Arrêté à la somme de TROIS MILLE CENT VINGT Cinq FRANCS RWANDAIS...

Vu et approuvé par :

LE SECRETAIRE GENERAL AU
 MINISTERE DU COMMERCE
 ET DE LA CONSOMMATION
 MAHARANGALI Augustin.

Le Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie Claire.

MURINDI
 Directeur Général
 Commerce Extérieur

P.O. *Mukandole*

Vu pour vérification approbation
 mention à l'article 19.118.07.03.12
 inscrit sous poste n° 15 du 17.7.2/19.89
 Kigali, le 17.7.2/19.89

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 26 JUIL 1989

La sous gestionnaire des Crédits
 MUKANDOLE Veridiana

Mukandole

Jour Legent
 Habimana Célestin
 Com Nyakosindi
 prof Butare
 No 17954/10478378
Mubelenge

Jumany
 10-8-89

Kigali, le 14 JUL 1989

252/89

NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RWANDA

Ref. Let. 1006/BC. 1001
 du 07 déc. 1978.

Vu et approuvé par le
 - Comptable de *Prof. Kigali*
Benada
Protas
ou le
 - Prénom
 - Code

Paiement par Comptable
 No. *0024* autorisé
 Kigali, le *10* AOUT 1989
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après
 à titre d'indemnité de restaurant, le montant indiqué en regard
 de chacun pour une mission à *l'intérieur du pays* suivant
 les ordres de mission en annexe.

NOM & PRENOM	JOURS	TAUX	MONTANT
HABIMANA Célestin	5	625	3.125

Arrêté à la somme de **TROIS MILLE**
CENT. VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS

Vu et approuvé par :

-Le Secrétaire Général
 au Ministère du Commerce
 et de la Consommation -

Desire
 Général du
 Commerce Extérieur

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES
 Kigali, le *26* JUL. 1989

Le Gestionnaire des Crédits
MUKAKABERA Joie-Claire

90. *Mukakabera*

Vu pour vérification approbation

à l'annulation à l'article *19.118.07.03.12*

Inscrit sous poste n° *15* du *17/7/1989*

Kigali, le *17/7/1989*

La nous gestionnaire des crédits
MUKANAOLI Véridiana

Mukanaoli

pour H. C. 1001
Habimana Célestin
com - Nyabisiyimana
prof - Butaro
Ve 11954 / c 478378
Mwelelye

Kigali, le 14 JUL 1989

NOTE A MONSIEUR L'ORDINATEUR TRESORIER DU RWANDA

Ref. Let. 1006/BC. 1001
 du 07 déc. 1978.

Vu et approuvé par le
 Comptable de *P. Kigali*
Bendakirwa
Protant
00 265
ms

Paiement par Comptable
 No. *0024* autorisé
 Kigali le 10 AOUT 1989
 Le Directeur du Trésor

Il y a lieu de payer aux agents indiqués ci-après
 à titre d'indemnité de restaurant, le montant indiqué en regard
 de chacun pour une mission à *l'intérieur du pays* suivant
 les ordres de mission en annexe.

NOM & PRENOM	JOURS	TAUX	MONTANT
HABIMANA Céléstin	5	625	3.125

Arrêté à la somme de **TROIS MILLE**
.CENT. VINGT. CINQ. FRANCS. RWANDAIS

Vu et approuvé par :

-Le Secrétaire Général
 au Ministère du Commerce
 et de la Consommation -

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 16 JUL 1989

Le Gestionnaire des Crédits
MUKAKABERA Joie-Claire.

NO
 DESIRÉ
 Directeur Général du
 Commerce Extérieur

P.O. *Mukakabera*

pour A écrit

H Habimana Céléstin

Com = Nyakwinda
Def = Butaro

No 11954/c 478378
Mukakabera

Vu pour vérification approbation

Application à l'article 19. 118. 07. 03. 12
 Inscrit sous poste n° 15 du 17. 1. 7. 19. 89.
 Kigali, le 17. 1. 7. 19. 89.

La sous gestionnaire des Crédits
MUKAKABERA Vévédiana

Mukakabera

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION
B.P. 476 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Nom et prénom : HAMURANA Celestine
Grade :
Fonction : Chauffeur
Est autorisé à se rendre de Kigali à : BUTARA (NTYAZO)
Moyen de déplacement : Véhicule A 7718
Durée de la mission : 1 jour
Date de départ : le 14 mai 1989
Date de retour : le 14 mai 1989

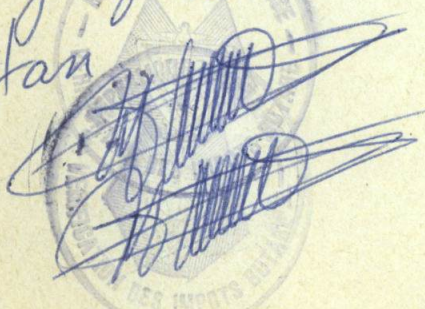
Donné à Kigali, le 12 mai 1989

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.-



Arrivée à Butara le 14/05/89
Départ de Butara le 14/05/89

Kingwenzira Faustin
Veritani



625 ✓

VU

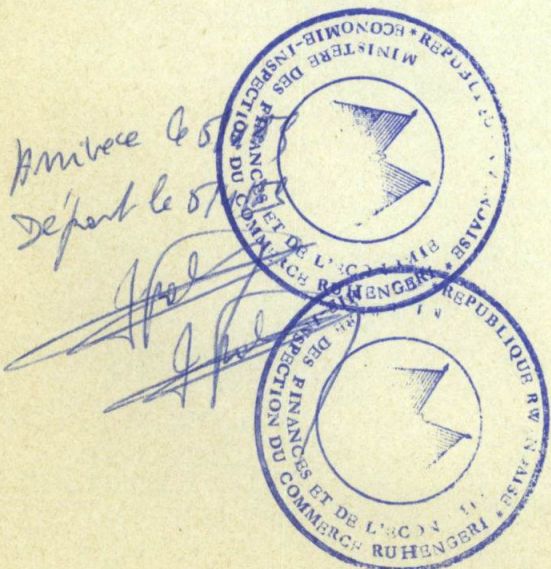
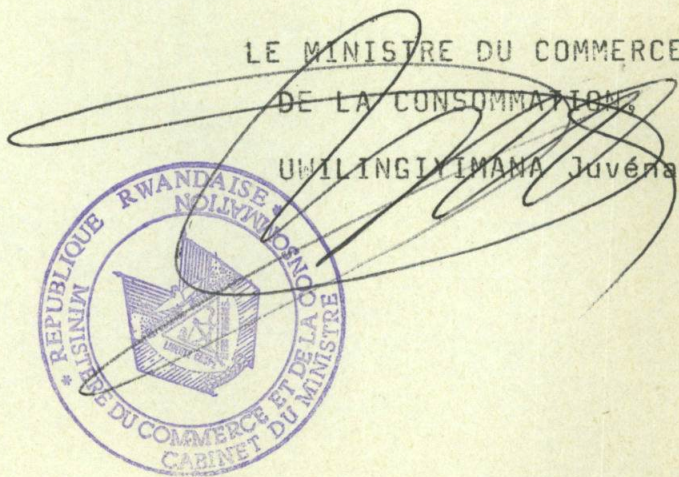
ORDRE DE MISSION.

Nom et prénom *Habimana Célestin*
Grade
Fonction *Chauffeur*
Est autorisé à se rendre de Kigali à *Ruhengeri*
Moyen de déplacement à utiliser ... *A. 77:18*
Durée de la mission ... *1 Jour*
Date de départ ... *le 5.4.1989*
Date de retour ... *le 5.4.1989*

Donné à Kigali, le *5.4.1989*...

LE MINISTRE DU COMMERCE ET
DE LA CONSOMMATION.

Uwilingiyimana Juvénal.-



GDS ✓
vu

ORDRE DE MISSION.

Nom et prénom *HABIMANA CÉLESTIN*
Grade *Chauffeur*
Fonction *Chauffeur*
Est autorisé à se rendre de Kigali à *Butare*
Moyen de déplacement à utiliser *A. 7718*
Durée de la mission *1 jour*
Date de départ *le 9/03/89*
Date de retour *le 9/03/89*

Donné à Kigali, le *9/03/89*

LE MINISTRE DU COMMERCE ET
DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.-

Pa. [Signature]
MAHARANGALI Augustin
Secrétaire Général

arrivée à Butare le 9/03/89
Départ de Butare le 9/03/89



625 ✓
VM

ORDRE DE MISSION.

Nom et prénom *HABIMANA Célestin*
Grade *Chauffeur*
Fonction *Chauffeur*
Est autorisé à se rendre de Kigali à *Butare*
Moyen de déplacement à utiliser ... *A 7718*
Durée de la mission *1 jour*
Date de départ *28/02/89*
Date de retour *28/02/89*

Donné à Kigali, le *28/02/89*.....

LE MINISTRE DU COMMERCE ET
DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.-

MAHARANGALI Augustin
Secrétaire Général

arrivée à Butare le 28/02/89
Départ de Butare le 28/02/89



625 ✓

Vu

ORDRE DE MISSION.

Nom et prénom *HABIMANA Célestin*
Grade
Fonction *Chauffeur*
Est autorisé à se rendre de Kigali à *Gisenyi*
Moyen de déplacement à utiliser *A 3300*
Durée de la mission *1 jour*
Date de départ *le 1. Mars 1989*
Date de retour *le 1. Mars 1989*

Arrivée à Gisenyi le 3.3.89
Depart de Gisenyi



Donné à Kigali, le .. *1. Mars 1989* ..

LE MINISTRE DU COMMERCE ET
DE LA CONSOMMATION,
UWILINGIYIMANA Juvénal.-

Uwilingiyimana

625 ✓

M